

Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 8 novembre 2023

Le 8 novembre 2023, 85 élus du Grand-Figeac se sont réunis en séance plénière, à PLANIOLES.

Le Viguiers du Roy, un pari réussi

Après 4 ans d'exploitation, Hadrien PUJOL, Directeur Général du Groupe Cité Hôtel avec qui la Communauté de Communes, propriétaire du Viguiers du Roy, a signé un bail emphytéotique, est venu présenter son bilan.

Alors que le lancement en 2019 a été très vite impacté par la crise sanitaire du COVID 19 début 2020, l'établissement géré par le groupe Cité Hôtels et labellisé Mercure, est dorénavant considéré comme une petite pépite du groupe : 12 chambres créées, plus de 3.5 millions d'euros d'investissement par le groupe, une ouverture au public, des animations culturelles co élaborées avec la Communauté de Communes, la Ville et l'Office du Tourisme... tous les engagements ont été remplis.

Fierté du groupe, l'établissement se hisse dans le top 3 du classement « satisfaction client » de la franchise Mercure, sur plus de 200 établissements.

Au-delà de ces bons résultats, le Directeur a présenté les grandes tendances du tourisme et ce à quoi les professionnels devront répondre demain pour s'adapter aux attentes de la clientèle.

L'opération menée par la Communauté de Communes est donc une vraie réussite qui allie développement économique et patrimoine, deux valeurs essentielles du projet de territoire.

Système d'information des sols : opposition de l'ensemble du Conseil Communautaire à la nouvelle consultation de l'Etat

Après s'être déjà prononcé une première fois défavorablement sur le projet de système d'information des sols des pollutions générées par les anciennes mines de Planioles, le Conseil Communautaire a confirmé sa position à l'occasion d'une seconde consultation lancée par la Préfecture du Lot.

Alors que l'Etat n'a pas contraint les anciens exploitants de la mine de remettre en état les sites pollués, ce système d'information des sols est une façon détournée de transférer la responsabilité aux élus locaux.

De plus, ce système est lacunaire, ne comporte pas toutes les parcelles potentiellement concernées et ne repose pas sur des mesures fiables et exhaustives.

Pour toutes ces raisons, les élus se sont prononcés contre ce système d'information des sols et demandent à l'Etat d'assumer ses responsabilités en matière de suite d'exploitation minière.

Petite enfance : validation d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 3 futures crèches

Afin de compléter son offre d'accueil du jeune enfant et de proposer des conditions favorables à l'accueil de nouvelles populations, le Grand-Figeac s'est engagé dans un programme de construction de 3 nouvelles micro-crèches sur les Communes de Cajarc, Livernon et Bagnac-sur-Célé (tranche optionnelle sous réserve du diagnostic de la Caisse d'Allocations Familiales)

Il s'agira de construire ces crèches de façon groupée, en mutualisant la maîtrise d'œuvre et en ayant recours à un mode de construction innovant : l'utilisation de containers maritimes recyclés.

L'objectif est la livraison d'une micro crèche par an entre 2024 et 2026.